

Fiche tarifaire

Frais d'intervention à domicile

Le service applique un tarif de **28€01 TTC par prestation**
(une prestation ne peut excéder 1h).

Une partie du coût de celle-ci peut être prise en charge par certaines aides octroyées aux bénéficiaires. (cf: annexe modalités obtention des aides)

Une majoration de 6€01 par prestation sera appliquée les dimanches et jours fériés.

Frais kilométriques

Nous nous déplaçons au domicile de nos bénéficiaires ce qui engendre un coût qui n'est pas inclus dans le prix de la prestation.

Ce coût comprend les frais de carburant et l'entretien des véhicules.

Nous avons souhaité participer à réduire l'emprunte carbone en investissant dans des véhicules électriques.

Un forfait a été établi par le SAAD de **1.51 € TTC par prestation.**

Liste des prestations

